

Village Pierre Rabhi



Mobilités

À SAINT-BARTH BOUGEZ COMME VOUS VOULEZ

La Ville de Saint-Barthélemy-d'Anjou vous accompagne
pour trouver le mode de transport qui vous convient

ÉDITO



Pourquoi le Village Pierre Rahbi vous propose ce guide ?

Parce que se déplacer c'est bien plus qu'aller d'un point A à un point B.

Se déplacer est une nécessité pour notre bien-être physique et mental.

Se déplacer, est un moyen simple et efficace de se sentir bien, de se sentir mieux, en effectuant ses courses en autonomie, rencontrant ses proches, honorant ses rendez-vous médicaux...

Se déplacer, c'est participer à la vie de sa commune, aux nombreuses activités culturelles et associatives qu'elle propose.

Se déplacer, c'est signifier sa singularité, ses préférences et ses besoins : certains vont choisir les transports en commun, d'autres préfèrent un accompagnement privé, d'autres veulent marcher ou ont besoin de connaître les dispositifs d'aide...

C'est pourquoi, accompagnés de bénévoles, nous avons souhaité vous offrir ce guide, « À Saint-Barth, bougez comme vous voulez ». Merci aux bénévoles et aux agents qui ont recensé toutes les offres de notre territoire pour que chacun puisse exercer un des droits fondamentaux de notre société : se déplacer !

Isabelle Raimbault
Adjointe à l'action sociale et aux solidarités

SOMMAIRE

TRANSPORTS EN COMMUN.....P.3

- Prendre le bus.....p.3
- Se rendre à un arrêt de tramway ou à la garep.3

TRANSPORTS À LA DEMANDE AVEC LE VILLAGE PIERRE RABHI..... P.4-5

- Transport Collectif Solidaire.....p.4
- Transport Individuel Solidaire Accompagné.....p.5

TRANSPORTS À LA DEMANDE..... P. 6-7

- IrigoFlex.....p.6
- Vélocité.....p.6
- Taxip.7
- Trottinette ou vélo « Pony ».....p.7

TRANSPORTS SPÉCIFIQUES P.8-9

- Mouv'Irigo.....p.8
- Sortir Plus.....p.9

CARTE DES MOBILITÉS P.10-11

TRANSPORTS SPÉCIFIQUES P.12-13

- Véhicules Sanitaires Légers et ambulances agrééesp.12
- Mobil'izip.13

VÉHICULES PERSONNELS..... P.14-15

- Blablacar Dailyp.14
- Faire réparer son vélop.15
grâce au Repair'café du VPR
grâce à Angers Mob Services

ACCOMPAGNEMENTS À LA MOBILITÉP.16

- Wimoov.....p.16
- NéoMobin.....p.16

AIDES FINANCIÈRES PUBLIQUES....P.17

- Tarif solidaire Irigo.....p.17
- Aides du VPR pour les transports.....p.17

BON À SAVOIR..... P.18-19

TRANSPORTS EN COMMUN

Prendre le bus avec la ligne 2

St-Barthélemy (La Venaiserie) - Beaucouzé (Haute Roche)



POUR QUI ?

Toute la population disposant d'un titre de transport.



QUAND ?

- Du lundi au samedi de 5h30 à 00h30.
- Le dimanche et les jours fériés (hors 1^{er} mai) de 7h30 à 23h30.



QUELS CONDUCTEURS ?

Les conducteurs d'Irigo.



QUELS TRAJETS ?

La ligne 2 : Saint-Barthélemy-d'Anjou (La Venaiserie) vers Beaucouzé (haute Roche) passe par le centre-ville d'Angers et dessert 18 arrêts à Saint-Barthélemy-d'Anjou.

Voir la carte en pages 10-11.

Horaires et plans : <https://www.irigo.fr/se-deplacer/lignes/ligne-2>



QUELS PRIX ?

- Ticket unité vendu par le conducteur : 2€
- Ticket unité vendu au guichet automatique : 1,60€
- Carnet de 10 tickets (vendu par le conducteur) : 15€



COMMENT S'INSCRIRE ?

Possibilité d'acheter un titre de transport sur le site internet www.irigo.fr, sur l'application Irigo, dans les points de vente dédiés ou aux distributeurs automatiques.

3 autres lignes desservent la zone industrielle et la campagne de Saint-Barthélemy : les lignes 4, 7 et 11.

Renseignez-vous sur irigo.fr

Se rendre à un arrêt de tramway ou à la gare

PRENDRE LE TRAMWAY DEPUIS LA LIGNE DE BUS N°2

- Possibilité de rejoindre le tramway, ligne B (Montplaisir > Belle-Beille Campus) à l'arrêt « Montaigne » de la ligne de bus n°2.
- Possibilité de rejoindre la ligne A (La Roseraie > Avrillé-Ardenne) ou C (La Roseraie > Belle-Beille Campus) à l'arrêt « Foch - Maison Bleue » de la ligne de bus n°2.

ALLER À LA GARE ST-LAUD DEPUIS LA LIGNE DE BUS N°2

- Possibilité de rejoindre la gare Angers St-Laud à l'arrêt « Les Gares » de la ligne de bus n°2.

TRANSPORTS À LA DEMANDE

AVEC LE VILLAGE PIERRE RABHI



Le Transport Collectif Solidaire



POUR QUI ?

Les personnes ayant des difficultés pour se déplacer ou dont le domicile n'est pas desservi par le bus.



QUAND ?

Tous les mardis.
Départ à partir de 9h
et retour en fin de matinée.



QUELS CONDUCTEURS ?

Les bénévoles du Village Pierre Rabhi (VPR), avec le minibus du VPR.



QUELS TRAJETS ?

Des bénévoles viennent vous chercher en minibus à votre domicile et vous amènent sur la place Salvador Allende pour vous permettre de faire vos achats, vos démarches administratives.



QUELS PRIX ?

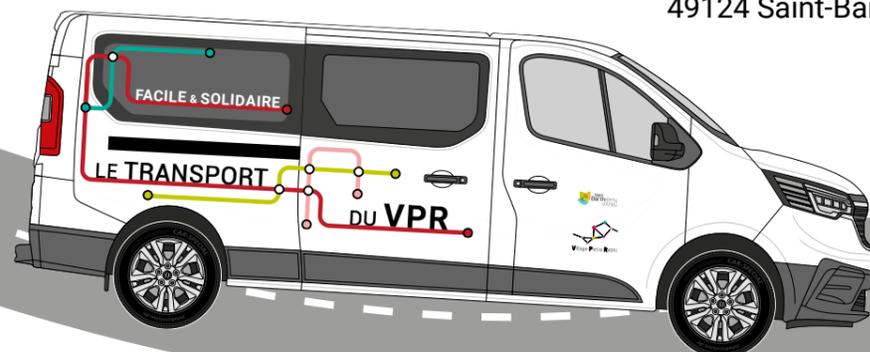
1€ l'aller-retour
(le 1^{er} transport est offert).



COMMENT S'INSCRIRE ?

Inscription préalable au Village Pierre Rabhi : signature du règlement intérieur et fourniture d'une attestation de responsabilité civile.

Pour chaque trajet, inscription obligatoire avant le lundi soir au Village Pierre Rabhi - 02 41 96 91 77.
Place des Droits de l'Homme
et du Citoyen
49124 Saint-Barthélemy-d'Anjou



Le Transport Individuel Solidaire Accompagné



POUR QUI ?

Les Bartholoméens de 60 ans et plus, qui ne bénéficient pas de prise en charge de transport par la Sécurité Sociale (ou une autre caisse) et qui marchent de manière autonome.



QUAND ?

Du lundi au vendredi, selon la disponibilité des bénévoles.



QUELS CONDUCTEURS ?

Les bénévoles du Village Pierre Rabhi (VPR), avec leur véhicule personnel.



QUELS TRAJETS ?

Un bénévole vous accompagne avec son véhicule personnel selon votre besoin (rendez-vous médical, coiffeur, visite de proches...). Le trajet aller-retour est limité à 50 km maximum.



QUELS PRIX ?

1€ pour le 1^{er} kilomètre.
0,5€ pour tout autre kilomètre engagé.



COMMENT S'INSCRIRE ?

Inscription préalable au Village Pierre Rabhi : signature du règlement intérieur et fourniture d'une attestation de responsabilité civile.

Pour chaque trajet, inscription obligatoire avant le lundi soir au Village Pierre Rabhi - 02 41 96 91 77.
Place des Droits de l'Homme
et du Citoyen
49124 Saint-Barthélemy-d'Anjou



TRANSPORTS À

LA DEMANDE



IrigoFlex



QUELS PRIX ?

Tarification identique à celle du réseau Irigo (lire en page 3), avec possibilité :

- D'acheter un titre directement au conducteur.
- De payer avec sa carte.
- D'utiliser sa carte mensuelle ou pass liberté.
- D'utiliser le m-ticket (achat sur téléphone via l'application Irigo).
- D'utiliser un ticket 24h ou tribu.



POUR QUI ?

Pour tous. Les enfants âgés de moins de 12 ans doivent être accompagnés.



QUAND ?

Du lundi au samedi de 7h à 19h en zone suburbaine. Les dimanches de 9h à 19h en zone urbaine.



QUELS CONDUCTEURS ?

Les conducteurs Titi Floris.



QUELS TRAJETS ?

Trajets entre les arrêts d'une même zone, en connexion avec des arrêts identifiés des lignes du réseau urbain Irigo et en direction des 3 pôles de santé identifiés pour l'IrigoFlex urbain : le Village Santé, la Clinique de l'Anjou et le CHU Hôpital.



COMMENT S'INSCRIRE ?

- Inscription gratuite lors de la 1^{re} réservation.
- Réservation du déplacement en indiquant l'horaire souhaité, l'arrêt de montée et de descente.
- Prise de RDV par téléphone au moins 2h avant la prise en charge au 02 53 57 72 41.



QUI CONTACTER ?

Service géré par Titi Floris.
02 53 57 72 41 - irigoflex@titi-floris.fr
www.irigo.fr



POUR QUI ?

Pour tous



QUELS PRIX ?

Le prix du trajet varie en fonction des tarifs pratiqués par le taxi.



QUI CONTACTER ?

À Saint-Barthélemy-d'Anjou :

Taxi Saint-Barth
06 76 79 92 74
taxisaintb@gmail.com

Autres taxis : se renseigner sur les pages jaunes ou Internet.

Trottinette ou vélo « Pony »



QUELS PRIX ?

- Vélo : 1,50€ / 20 min.
- Vélos et trottinettes électriques : 1€ de déverrouillage + 0,26€ / min.



COMMENT ?

- Téléchargez l'application Pony, créez un compte et repérez puis rejoignez le « Pony » le plus proche de vous sur l'application.
- Scannez le QR code pour démarrer la trottinette ou le vélo. Pas besoin d'abonnement.
- Stationnez la trottinette dans la zone de stationnement la plus proche (à repérer sur l'application) ou près d'un arceau vélo (voir carte en pages 10 - 11).
- Terminez le trajet en cliquant sur l'application.



POUR QUI ?

Pour toutes les personnes sachant faire du vélo ou de la trottinette.



C'EST QUOI ?

Offre de vélos et trottinettes électriques en libre-service 24h/24 et 7j/7, disponible à la location depuis votre téléphone.

Vélocité par la Ville d'Angers



POUR QUI ?

Pour toutes les personnes de plus de 18 ans résidants, travaillant ou étudiants à Angers.



C'EST QUOI ?

Prêt de vélo gratuit.



QUI CONTACTER ?

Agence Vélocité
6, rue de la Gare - Angers
02 41 18 13 21 - velocite@ville.angers.fr

Ouverture du mardi au vendredi de 9h30 à 18h30.

TRANSPORTS SPÉCIFIQUES

Le dispositif Mouv' Irigo



POUR QUI ?

Les personnes à mobilité réduite possédant une carte d'invalidité de minimum 80%.



QUAND ?

Service complet de porte-à-porte, sur inscription et réservation.

- Du lundi au vendredi de 6h30 à 20h.
- Le samedi de 8h00 à 00h30.
- Le dimanche et les jours fériés de 9h à 20h (sauf le 1^{er} mai).



QUELS CONDUCTEURS ?

Les conducteurs d'Irigo.



QUELS TRAJETS ?

Voyages dans le périmètre d'Angers Loire Métropole.



QUELS PRIX ?

- Ticket unité (vendu par les conducteurs) : 1,50€
- Carnet de 10 tickets (vendu par les conducteurs) : 12,60€
- Carte Fréquence mensuelle : 43,50€ par mois
- Accompagnateur abonné Irigo : Gratuit / Non abonné Irigo : 1,50€



COMMENT S'INSCRIRE ?

Demander un dossier d'inscription chez Mouv'Irigo et fournir les éléments suivants :

- Le coupon d'inscription complété (disponible sur demande).
- Le règlement utilisateur Irigo signé (disponible sur demande).
- La copie recto-verso de la carte d'invalidité d'un taux d'invalidité étant au moins égal à 80%.
- La copie de l'attestation de sécurité sociale.



QUI CONTACTER ?

Service Mouv'Irigo - Société RD Angers
6 rue du bois Rinier - CS 90032
49180 Saint-Barthélemy-d'Anjou Cedex
02 41 27 29 29
du lundi au vendredi (de 7h30-19h) et
le samedi (de 9h-18h)
reservation@irigo.fr



Le dispositif « Sortir Plus »



POUR QUI ?

Les personnes de plus de 75 ans relevant du régime Agirc Arrco.



QUAND ?

Tous les jours selon les disponibilités du prestataire.



QUELS CONDUCTEURS ?

L'accompagnateur est salarié d'un organisme d'aide à domicile ou de transport accompagné, agréé par votre caisse de retraite complémentaire, choisi par « Sortir Plus » pour ses compétences dans le domaine. Si vous connaissez un organisme référencé chez « Sortir Plus », vous avez la possibilité de choisir votre accompagnateur, sous réserve de sa disponibilité. Pour cela, il vous suffit de le signaler à votre conseiller « Sortir Plus » lors de l'organisation de la sortie.

Liste des partenaires « Sortir Plus » auprès desquels vous pouvez réserver :

- Domicile plus Amelis Angers : 02 41 42 74 23
- Vivre a dom Angers 02 41 31 26 16
- Titi services Angers 02 53 61 83 29



QUELS TRAJETS ?

Tout type de trajet : rendez-vous médical, courses, coiffeur, visites de proches...



QUELS PRIX ?

Forfait 30€ / heure + 0,9€ / km, en fonction de la distance et du temps de trajets.

Lorsque l'inscription est validée, vous bénéficiez d'une enveloppe annuelle de 300€ maximum de trajet valable du 1^{er} janvier au 31 décembre.

Renouvelable chaque année.



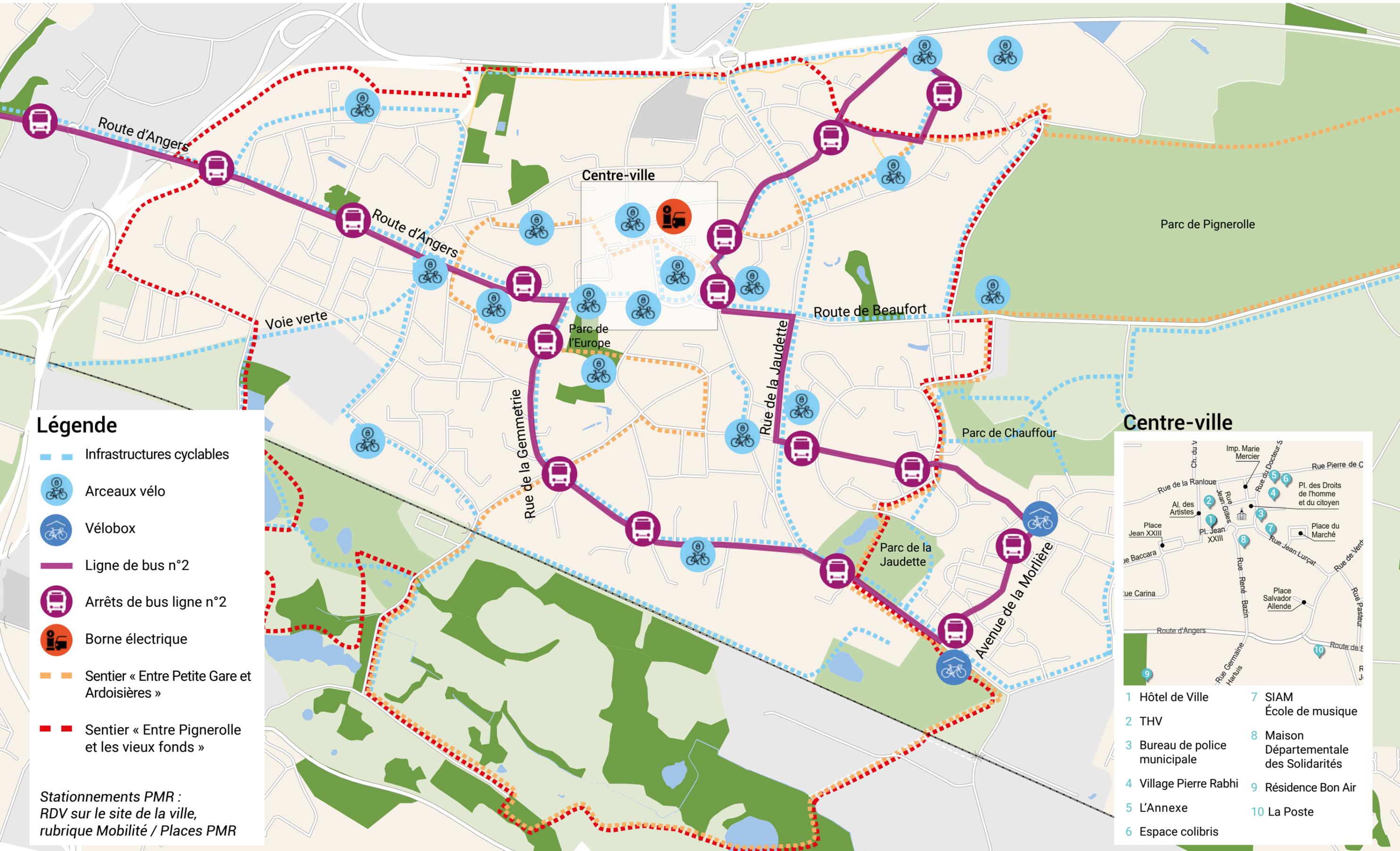
COMMENT S'INSCRIRE ?

Contactez le 0971 090 971 de 8h30 à 18h30. Lors de la 1^{re} inscription, fournir son numéro de sécurité sociale pour vérifier si vous êtes bien retraité de l'Agirc Arrco.

Quand l'inscription est validée, rappelez ce même numéro pour réserver un trajet, au moins 2 jours avant.



CARTE DES MOBILITÉS

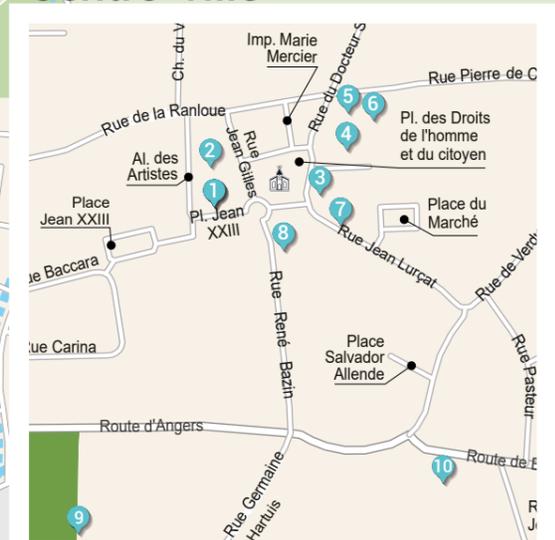


Légende

- Infrastructures cyclables
- Arceaux vélo
- Vélobox
- Ligne de bus n°2
- Arrêts de bus ligne n°2
- Borne électrique
- Sentier « Entre Petite Gare et Ardoisières »
- Sentier « Entre Pignerolle et les vieux fonds »

Stationnements PMR :
RDV sur le site de la ville,
rubrique Mobilité / Places PMR

Centre-ville



- | | |
|----------------------------------|---|
| 1 Hôtel de Ville | 7 SIAM École de musique |
| 2 THV | 8 Maison Départementale des Solidarités |
| 3 Bureau de police municipale | 9 Résidence Bon Air |
| 4 Village Pierre Rabhi | 10 La Poste |
| 5 L'Annexe | |
| 6 Espace colibris | |

TRANSPORTS SPÉCIFIQUES

Les Véhicules Sanitaires Légers (VSL) et ambulances agréées



POUR QUI ?

Les personnes ayant une prescription médicale.



QUELS CONDUCTEURS ?

Ambulancier ou auxiliaire ambulancier.



QUELS TRAJETS ?

Trajets vers des structures de soins uniquement



QUELS PRIX ?

Prise en charge à 100 % si :

- Transport lié à une affection longue durée (ALD).
- Accident du travail.
- Maladie professionnelle.
- Transport des femmes enceintes à partir du 6^e mois de grossesse et jusqu'à 12 jours après la date d'accouchement.
- Transport lié à l'hospitalisation d'un nouveau-né de moins de 30 jours.
- Transport de personnes titulaires d'une pension d'invalidité au taux supérieur à 66,66%.

Tiers-payant si :

- Transport n'étant pas en rapport avec l'affection longue durée.
- Transport ne bénéficiant pas d'un 100%.

Païement en totalité si :

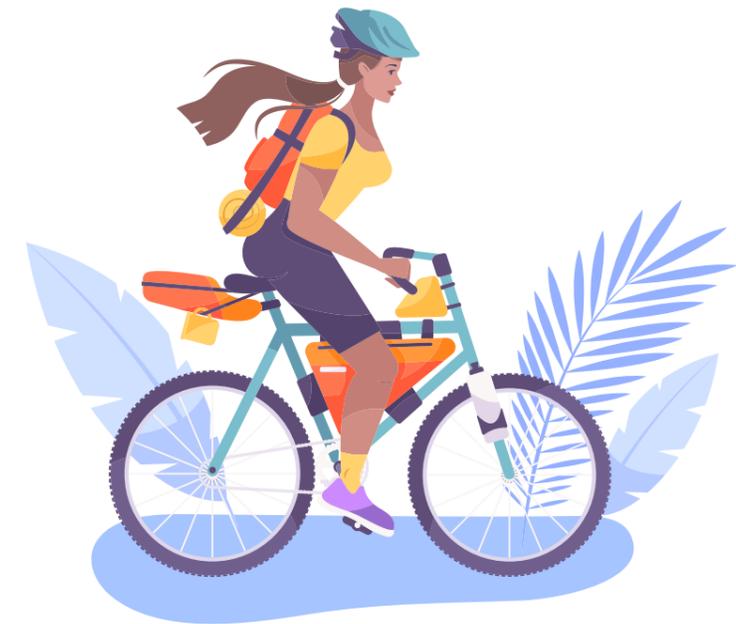
- Consultation non prise en charge à 100%,
- Absence de prescription médicale assise de transport.
- Sur devis



COMMENT S'INSCRIRE ?

Après d'un organisme agréé.
Exemples proches de la commune :

- Ambulances Sud Loire - JUSSIEU secours Trélazé
02 41 44 80 00
De 8h à 19h du lundi au vendredi
- Ambulance 49
02 41 25 00 25
Ouvert 24h / 24
- Harmonie ambulance Angers
65 Rue des Perreyeux,
49800 Trélazé
02 41 78 00 00
rdv49@harmonie-ambulance.com
De 8h à 20h du lundi au dimanche
- Taxi Saint-Barth
06 76 79 92 74
taxisaintb@gmail.com



Mobil'izi par Angers Mob Services



POUR QUI ?

Pour toute personne en situation de fragilité économique et orientée par un prescripteur comme par exemple :

- Les bénéficiaires du RSA.
- Les demandeurs d'emploi.
- Les jeunes suivis par la Mission Locale.

Mobil'izi est destiné aux personnes allant vers l'emploi, la formation, l'embauche, un stage...



C'EST QUOI ?

Mise à disposition de véhicules 2 et 4 roues sous forme de location solidaire, afin d'accompagner les publics en situation de précarité à accéder à une mobilité autonome et durable.



QUELS TRAJETS ?

Les trajets professionnels, pour aller travailler, se former, à un entretien, à un stage...



QUELS PRIX ?

- Location vélo classique : 2€ / jour.
- Location vélo électrique : 3€ / jour.
- Location scooter 5€ / jour*.
- Location voiture et voiture sans permis de 10 à 20€*.

* Sur prescription (France Travail, Mission Locale...) ou si quotient familial < 706€.



QUI CONTACTER ?

Angers Mob Services
9N rue des Portières
49124 Saint-Barthélemy-d'Anjou
02 41 45 70 94
www.angers-mob-services.fr

VÉHICULES PERSONNELS

Le covoiturage avec « BlaBlaCar Daily »



POUR QUI ?

Les personnes cherchant une alternative aux transports en commun pour des trajets réguliers, comme les travailleurs ou les étudiants par exemple.

L'utilisation de la plateforme « BlaBlaCar Daily » est réservée aux personnes âgées de 18 ans ou plus.



QUELS CONDUCTEURS ?

Les covoitureurs (des particuliers) inscrits sur l'application.



QUELS TRAJETS ?

Les trajets quotidiens, principalement pour le domicile-travail ou les déplacements réguliers (sport, courses...).



QUELS PRIX ?

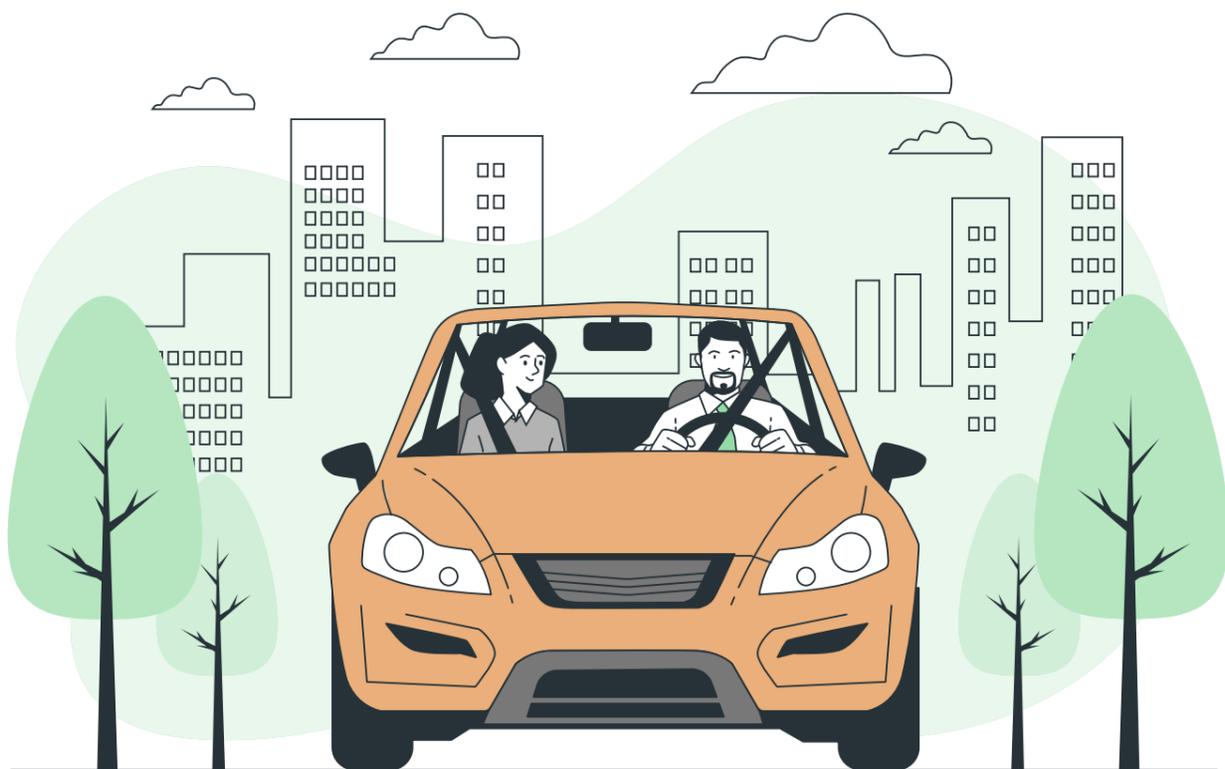
Le prix varie selon la distance, mais reste abordable, permettant de partager les frais du trajet.

Certains trajets peuvent être subventionnés par « BlaBlaCar Daily », votre territoire ou votre employeur. De cette façon, il est possible de covoiturer gratuitement ou à prix réduit.



COMMENT S'INSCRIRE ?

- Téléchargez l'application.
- Créez un compte.
- Indiquez vos trajets réguliers (heure, lieu de départ, destination) pour commencer à recevoir des propositions de covoiturage répondant à vos besoins.



Comment réparer son vélo ?



Village Pierre Rabhi

LES BÉNÉVOLES DU REPAIR'CAFÉ (VILLAGE PIERRE RABHI)



POUR QUI ?

Les personnes dont le vélo a besoin d'une réparation ou d'une révision.



QUAND ?

Une fois par mois, le dernier samedi matin du mois (hors vacances scolaires) au Village Pierre Rabhi.



QUELS PRIX ?

C'est gratuit.



QUI CONTACTER ?

Village Pierre Rabhi
Place des Droits de l'Homme
et du Citoyen
49124 Saint-Barthélemy-d'Anjou
02 41 96 12 60

ANGERS MOB SERVICES



POUR QUI ?

Les personnes dont le vélo a besoin d'une réparation ou d'une révision.



QUELS PRIX ?

- Révision préventive : 40€ / vélo.
- Marquage : 15€ / vélo.
- Réparation curative : sur devis.
- Main d'œuvre : 45€ / heure ou 35€ / heure (tarif solidaire sous condition de ressources).



QUI CONTACTER ?

Angers Mob Services
9N rue des Portières
49124 Saint-Barthélemy-d'Anjou
02 41 45 70 94
www.angers-mob-services.fr



Autres services de réparation :
se renseigner sur les pages
jaunes ou Internet.

Voir la carte en pages 10-11 pour connaître les liaisons douces et sentiers afin de circuler à vélo, à trottinette ou à pied.

ACCOMPAGNEMENTS À LA MOBILITÉ

Wimooov et NéoMobin proposent des ateliers sur le « savoir bouger » et un parcours de formation pour ceux qui n'ont pas le permis, ne savent pas prendre le bus, le train...

Wimooov



POUR QUI ?

Pour les personnes de 60 ans et +.



C'EST QUOI ?

Un conseiller vous accompagne dans la mise en place de solutions pédagogiques, matérielles ou financières pour gagner en liberté et en confiance dans vos déplacements.

Vous souhaitez :

- Mieux connaître votre territoire et les offres et services de mobilité près de chez vous.
- Apprendre à mieux utiliser les transports en commun (car, bus, tramway, train...).
- Mieux connaître les aides financières et/ou les aides techniques à la mobilité.
- Apprendre à utiliser un outil de déplacement numérique.
- Sécuriser des déplacements à pied, à vélo, en voiture...



QUELS PRIX ?

C'est gratuit.



QUI CONTACTER ?

Wimooov
19 place du Président Kennedy
49100 Angers - 07 85 80 66 57
www.wimooov.org - @wimooovlha

NéoMobin

plateforme de mobilité du
Maine-et-Loire, portée par AFODIL



POUR QUI ?

Les personnes éloignées de l'emploi ou en insertion sociale et/ou professionnelle.



C'EST QUOI ?

Un accompagnement individualisé et des formations théoriques et pratiques adaptées, pour accéder à une mobilité autonome et pérenne.



QUEL PRIX ?

C'est gratuit.



COMMENT ?

Sur prescription d'un référent socio-professionnel.



QUI CONTACTER ?

NéoMobin
34, rue des Noyers - 49100 Angers
02 41 88 89 89



AIDES FINANCIÈRES PUBLIQUES

Aides du VPR - CCAS pour les transports



POUR QUI ?

Les habitants de Saint-Barthélemy-d'Anjou depuis au moins 3 mois.



C'EST QUOI ?

Aide à :

- L'achat de titres de transports.
- La réparation de véhicules.
- L'obtention du permis de conduire.



COMMENT ?

Sous condition de ressources (quotient familial Centre Communal d'Action Sociale - CCAS) et sur RDV au Village Pierre Rabhi - CCAS.

Justificatifs nécessaires : 3 derniers relevés de compte / facture de charges / ressources/ devis lié à la demande.

Si vous êtes une famille ou affilié CAF ?
Prenez rendez-vous à la Maison Départementale des Solidarités (MDS) ou à la CAF (si enfants - de 3 ans).

Tarif solidaire Irigo



POUR QUI ?

Toute personne non affiliée à la CAF, ayant un faible revenu.



C'EST QUOI ?

Irigo propose un tarif spécial pour les personnes à faible revenu, afin d'emprunter les transports en commun.



COMMENT ?

Prenez rendez vous avec le VPR pour obtenir une attestation nécessaire à l'obtention de ce tarif solidaire. Puis rendez-vous chez Irigo pour obtenir le tarif réduit.

Justificatifs nécessaires :

- Attestation de domiciliation.
- Facture de charges.
- Ressources.
- Pièce d'identité.

Dans le cadre de son Plan Vélo, Angers Loire Métropole propose une subvention pour l'achat d'un vélo neuf, électrique ou classique.

Pour en bénéficier, faites la demande auprès d'Angers Loire Métropole via le portail www.atout.angers.fr - 02 41 21 54 67 - www.angersloiremetropole.fr

BON À SAVOIR

La Ville, le Village Pierre Rabhi et les bénévoles qui ont réalisé ce guide vous rappellent quelques règles de civisme pour faire société.



1

Que ce soit avec votre automobile à usage personnel ou partagé, votre bicyclette, votre 2 roues motorisé, votre trottinette, ou à pied, **la Ville vous invite à circuler prudemment et à respecter le code de la route.**

2

De manière générale, **adaptez votre vitesse, notamment dans les zones de rencontre.**

C'est quoi une zone de rencontre ?



Une zone de rencontre est un espace affecté à la circulation de tous les usagers. Dans cette zone, **les piétons sont autorisés à circuler sur la chaussée et bénéficient de la priorité sur les véhicules. La vitesse des véhicules y est limitée à 20 km/h. Toutes les chaussées sont à double sens pour les cyclistes.**

À Saint-Barthélemy-d'Anjou il existe plusieurs zones de rencontre, dont une en centre-ville et une autre dans le quartier des Cinq Jardins (Ardoises - Puy Heaume). Des zones de rencontre sont également instaurées dans des rues dont les caractéristiques de voirie prédisposent à l'instauration de ce type de zone (voie partagée, pas de trottoir,...) : rue de Malmouche, rue Jan Karski ou encore une partie de la rue du Petit Moulin...



3

À vélo et à trottinette, adoptez les bons réflexes :

- Portez un casque.
- Portez un gilet réfléchissant.
- Vérifiez régulièrement l'état de votre véhicule.

4

Pour faciliter le passage des poussettes, fauteuils roulants, personnes malvoyantes...

- Il est interdit de se garer sur les trottoirs et les chemins doux, y compris pour les vélos et trottinettes.
- Pensez à retirer les poubelles ou tout autre objet gênant la circulation sur le trottoir.



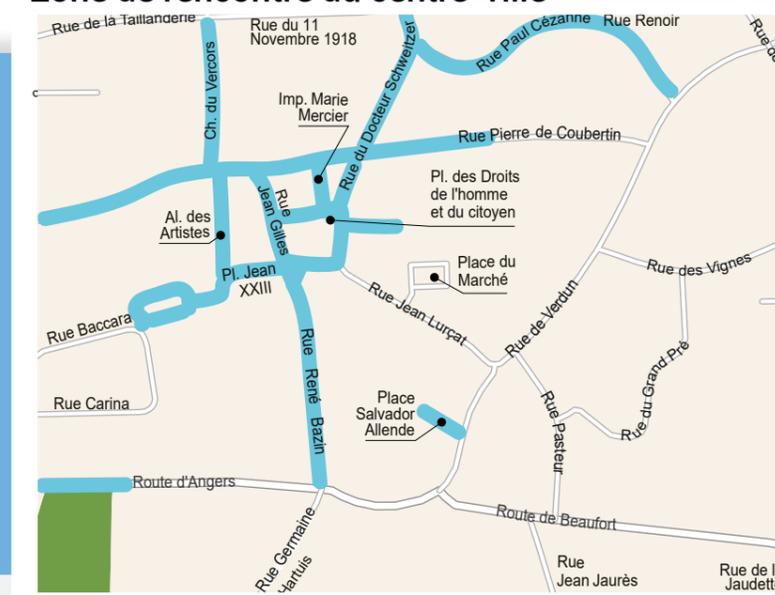
5

Même du pied gauche (ou de la roue gauche), c'est désagréable

Les déjections canines sont considérées comme des déchets. À ce titre, les propriétaires de chien ont l'obligation de ramasser les déjections de leur animal de compagnie.



Zone de rencontre du centre-ville





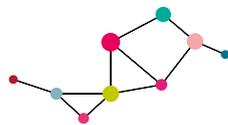
VILLAGE PIERRE RABHI - CCAS
Place des Droits de l'Homme et du Citoyen
49124 Saint-Barthélemy-d'Anjou
02 41 96 12 60
vpr@ville-stbarth.fr



Village Pierre Rabhi Saint-Barthélemy-d'Anjou



villagepierrerabhistbarth49



Village Pierre Rabhi



Saint-
Barthélemy
-d'Anjou

Avec le soutien financier de



AG2R LA MONDIALE

SOUTENU PAR
DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE

anjou